



Aide suite retour permis invalidé

Par ray08

bonjour

après permis AETB invalidés solde points nul, restitué janvier 2023 j'ai effectué les démarches ANTS et passé le code mi-septembre il m'a été impossible d'imprimer mon CEPC pour cause permis probatoire moins de 3ans alors que mes permis A et B sont de 2010 sans délit, récidive annulation ou autre en passant le code je devrais récupérer mes permis ?

ya t'il une nouvelle loi, aucune réponse après LRAR préfecture, ANTS, BNDC,

un avocat peut il défendre mon dossier sachant que repasser les permis coûte cher,

bien à vous merci pour vos réponses